



# LA VOIX DES Parents

Numéro 475  
Mars 2026

**Orientation,  
examens :  
les partenaires  
PEEP à vos côtés**

**DOSSIER**

# L'ÉCOLE À L'ÈRE DE L'IA



**ACTU**

**Collège : les « groupes  
de besoins » désormais  
facultatifs**

# L'APPRENTISSAGE PAR L'AVENTURE : VOTRE ENFANT VA ADORER !

GO  
& LIVE  
Group



**-10%**  
de réduction sur  
votre séjour\* avec  
le code partenaire  
**PEEP**

Découvrez nos séjours linguistiques, colonies de vacances  
et stages sportifs en France et à l'étranger.

Information et réservation :

nacel.

## Nacel

Spécialiste des séjours linguistiques  
Séjours encadrés 11-18 ans  
et étudiants dès 16 ans  
Des formules adaptées à chacun  
+ de 20 pays à découvrir

**05 65 76 55 25**



## American Village

Les colos 100% anglais en France  
5 formules différentes  
De 8 à 17 ans  
+ de 30 ans d'expérience

**05 65 76 55 25**



## Sports Elite Jeunes

Colonies et stages sportifs  
pour les 7-17ans  
+ de 15 sports au choix  
4 villages olympiques en France

**05 65 76 55 33**

\*Offre valable sur tous les séjours American Village, Nacel et Sports Elite Jeunes, plafonnée à 200€.  
Chèques vacances, Pass Colo et bons CAF acceptés, possibilité de payer en plusieurs fois sans frais.



## ÉDITO



**Emmanuel Garot**  
Président  
national

*IA. Deux lettres qui sont aujourd'hui entrées dans notre quotidien. L'Intelligence Artificielle, un nouveau monde, aux limites inconnues, source d'immenses bouleversements à venir. Selon une récente étude (menée par la Coface et l'OEM, l'Observatoire des emplois menacés et émergents), 5 millions d'emplois pourraient être supprimés en France d'ici 5 ans à cause de l'IA ! L'intelligence artificielle suscite autant de peurs qu'elle ouvre de nouveaux horizons.*

*La plupart des jeunes se sont d'ores et déjà emparés de cette nouvelle technologie, facile et immédiate, aux immenses potentialités – mais qui n'est pas sans risques... L'IA bouscule les apprentissages et l'évaluation des élèves. L'école ne peut se tenir à*

*l'écart de cette révolution en marche. Ainsi, l'Education nationale a-t-elle publié l'an passé, en juin 2025, un cadre d'usage de l'IA en éducation. Et, depuis quelques semaines, des collégiens et des lycéens suivent des parcours d'apprentissage sur l'IA.*

*Et sans doute convient-il d'insister sur le fait que l'IA n'est pas un simple outil au service de l'humain, mais un réseau d'informations, distinction utile pour comprendre que si l'IA peut améliorer et accélérer l'acquisition des savoirs de nos enfants, elle peut aussi contribuer à les formater et les aliéner.*

*Comme vient de le souligner Samuel Vittel, directeur général du Réseau Canopé, le réseau de formation des enseignants, « L'éducation à l'ère des intelligences artificielles génératives ne pourra se construire sans l'ensemble de la communauté éducative ». Un avis que nous, parents d'élèves PEEP, premiers éducateurs de nos enfants, pouvons facilement partager.*

**Emmanuel Garot**

## SOMMAIRE

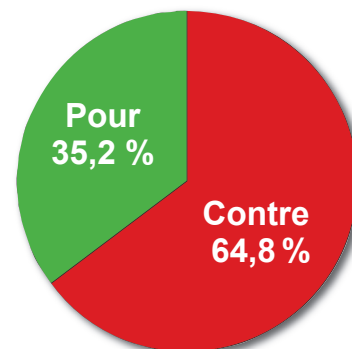
- **Actu – Collège : les « groupes de besoins » désormais facultatifs** p.4
- A l'agenda des élèves de 3<sup>e</sup>... et des lycéens p.5
- **Numérique – WhatsApp crée des comptes « supervisés » pour les moins de 13 ans** p.6
- **Dossier – L'école à l'ère de l'IA** p.7
- **Du côté de la Peep – Examens, orientation : les partenaires PEEP à vos côtés !** p.12

**La voix des parents** - 92, avenue d'Ivry, 75013 Paris. Tél : 01 44 15 18 18.  
N° 475 - Mars 2026. Directeur de la publication : Emmanuel Garot. Publicité : Erika Audel. Tél : 01 44 15 18 06. Conception et réalisation : Oligopresse.  
Commission paritaire : n°0122 G 79300. ISSN 2779-1300

## SONDAGE

**Résultat du sondage du numéro 474  
(Février 2026)**

Le ministre de l'Education nationale, Edouard Geffray, plaide pour des vacances d'été réduites à 4 ou 6 semaines au lieu de 8. Pour ou contre ?



# Collège : les « groupes de besoins » désormais facultatifs

Mesure-phare du « Choc des savoirs », les groupes de besoins en français et en mathématiques, institués à la rentrée en 2024 pour les collégiens de 6<sup>e</sup> et de 5<sup>e</sup>, deviendront facultatifs dès la rentrée 2026.

**M**ise en place dans la douleur, suscitant nombre de polémiques au sein de la communauté éducative – en particulier chez les enseignants –, puis réajustée, allégée, assouplie... Au final, à peine deux ans après son installation, la réforme organisationnelle d'envergure qui a institué « obligatoirement » les groupes de besoins au collège se transforme en option facultative...

## Mise en place partielle

Initialement appelés « groupes de niveau », le dispositif consistait, pour les enseignements de français et de mathématiques, à placer les élèves de 6<sup>e</sup> et de 5<sup>e</sup> dans des petits groupes, en fonction des « besoins » des élèves – un terme que l'on pouvait aussi identifier en réalité comme le « niveau » des élèves.

Officiellement appliquée depuis la rentrée 2024, cette mesure d'importance n'a finalement été que partiellement appliquée, et de façon très hétérogène – à la rentrée 2025, moins d'un collège sur cinq appliquait « strictement » la mesure, selon une enquête du syndicat Snes-FSU...

## Tout sauf une surprise

Un arrêté du 10 mars rend donc ces « groupes de besoins » facultatifs. On re-



Le nouveau texte précise qu'un accompagnement pédagogique « PEUT donner lieu, en classes de 6<sup>e</sup> et de 5<sup>e</sup>, pour les enseignements de français et de mathématiques, à des organisations pédagogiques diversifiées, notamment, pour tout ou partie de l'horaire, à des groupes à effectifs réduits et/ou constitués en fonction des besoins des élèves ».

## Ils ont expérimenté les « groupes de besoins », ils ont été évalués...

Les élèves actuellement en 5<sup>e</sup> et en 4<sup>e</sup>, qui sont donc censés avoir reçu leurs enseignements de maths et français en « groupes de besoins » pendant une année complète, ont été évalués en septembre dernier.

En 5<sup>e</sup>, les résultats indiquent que seul un élève sur deux (52 %) présente une maîtrise satisfaisante en français... Autre chiffre inquiétant, dans les collèges situés en « éducation prioritaire », ce taux n'est que de 34,6 % en REP et tombe même à 24,9 % en REP ! (résultats complets [ICI](#)).

En 4<sup>e</sup>, la situation est tout aussi préoccupante : les performances en français reculent, avec moins d'élèves placés dans les groupes performants et davantage dans les groupes les plus faibles (résultats complets [ICI](#)).

vient à une organisation locale, à l'échelle du collège – ce qui, n'en doutons pas, sera accueilli favorablement par les responsables des établissements scolaires en termes d'organisation, de gestion des effectifs (élèves et enseignants) et des horaires...

La disparition programmée de ces groupes de besoins n'est pas vraiment une surprise. Déjà, il y a un an, en mai 2025, [un rapport de l'Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche](#), préconisait d'abandonner le modèle initial et de renforcer au contraire l'autonomie des collèges pour l'organisation de ces enseignements. Enfin, outre l'opposition qu'ils ont suscitée, les groupes de besoins n'ont pas réellement montré leur efficacité, loin de là (voir encadré ci-contre)...

# A l'agenda des élèves de 3<sup>e</sup>

Entre examen – le brevet, avec des épreuves terminales qui compteront désormais pour 60 % de la note finale – et choix d'orientation pour la prochaine rentrée, le dernier trimestre des collégiens de 3<sup>e</sup> s'annonce chargé !

**S**econde générale ou technologique, seconde professionnelle ou CAP : pour poursuivre leur scolarité après la classe de 3<sup>e</sup>, les élèves et leurs familles devront prochainement formuler les demandes d'admission pour les formations et établissements souhaités en remplissant les fiches transmises par le collège ou en se connectant au portail Scolarité Services (plateforme Affelnet) avec leur compte Éduconnect.

## Affelnet, mode d'emploi

La procédure Affelnet est l'algorithme qui gère l'entrée au lycée public après la 3<sup>e</sup>, en se basant principalement sur trois critères : le secteur géographique, les résultats scolaires et l'éventuel bonus boursier. A savoir : si, dans la grande majorité des cas, l'adresse de résidence de l'élève est le critère comptant pour le plus de points, devant les résultats scolaires, ces règles

peuvent être modulées pour renforcer la mixité sociale en prenant aussi en compte l'indice de position sociale (IPS), qui permet de définir le statut social des élèves à partir des professions et catégories sociales (PCS) de leurs parents – comme c'est par exemple le cas dans l'académie de Paris, qui vient d'ailleurs d'annoncer pour la rentrée 2026 « un réajustement » de ses critères d'affectation, avec « une plus grande progressivité de la prise en compte de l'IPS » (lire [ICI](#)).

## Calendrier

Les opérations d'affectation vont suivre un calendrier très précis :

- vendredi 3 avril : ouverture de la consultation des offres de formation pour la ren-

trée 2026 dans le [service en ligne](#) ;

- du lundi 4 mai au mardi 26 mai : saisie des demandes d'admission dans les formations et les établissements souhaités par les familles ;
- à partir du vendredi 12 juin : organisation d'un pré-tour d'affectation ;
- mardi 30 juin : publication des résultats de l'affectation après les épreuves du diplôme national du brevet (DNB) et début des inscriptions en lycée.

A noter : pour tenir compte des opérations d'affectation, les conseils de classe de 3<sup>e</sup> et de seconde GT (générale et technologique) se tiendront à partir du mardi 2 juin.



## CALENDRIER DES ÉPREUVES ÉCRITES DU DNB

Les épreuves écrites du diplôme national du brevet (DNB) communes à tous les candidats se tiendront sur 3 jours, les vendredi 26, lundi 29 et mardi 30 juin.

- **Vendredi 26 juin (« Français »)**. 1<sup>re</sup> partie : grammaire, compétences linguistiques, et dictée. 2<sup>e</sup> partie : Rédaction.
- **Lundi 29 juin (« Maths et sciences »)**. Mathématiques : épreuve écrite de 2 heures, et Sciences (une épreuve qui ne porte que sur deux disciplines parmi physique-chimie, Sciences de la Vie et de la Terre (SVT) et Technologie).
- **Mardi 30 juin (« Humanités »)**. Au programme : Histoire et Géographie, et une épreuve portant sur l'Enseignement Moral et Civique (EMC).

## ... Et à l'agenda des lycéens de 1<sup>re</sup> et de terminale

La première phase de Parcoursup terminée – les vœux doivent être finalisés le 1<sup>er</sup> avril au plus tard –, les lycéens de terminale vont maintenant se tourner pleinement vers leur prochaine échéance : le passage du bac ! Au programme, l'épreuve de philosophie (lundi 15 juin), puis place aux deux épreuves écrites de spécialités (déterminantes avec leur fort coefficient – un tiers de la note totale), qui se dérouleront les mardi 16, mercredi 17 et jeudi 18 juin, avant de terminer avec le Grand oral du bac (du 22 juin et au plus tard le 1<sup>er</sup> juillet).

Quant aux lycéens de 1<sup>re</sup>... grande première ! Outre les classiques épreuves anticipées de français (écrit, le jeudi 11 juin, et oral), ils vont inaugurer l'épreuve écrite anticipée de mathématiques, qui aura lieu le lendemain, le vendredi 12 juin. Une épreuve de deux heures, qui comprendra un questionnaire à choix multiples (6 points) et deux ou trois exercices (14 points). A savoir : l'épreuve comprendra des sujets différents, suivant le programme de mathématiques que l'élève aura suivi pendant son année de 1<sup>re</sup>.

## WhatsApp crée des comptes pour les moins de 13 ans : ce que ça change pour vous

Cette rubrique est la vôtre !

Une idée ou une question pour un prochain thème ? :

lvdp@open-asso.org !

**W**hatsApp vient de lancer des comptes supervisés pour les enfants de moins de 13 ans. Voici ce que vous devez savoir, et ce que l'outil ne fera jamais à votre place.

La nouveauté tient en quelques lignes. Pour créer un compte à votre enfant, vous devez lier vos deux profils via un QR code. Une fois configuré, vous reprenez la main sur l'essentiel : vous choisissez qui peut le contacter et quels groupes il peut rejoindre. La sécurité est renforcée par un code PIN à six chiffres, que vous seul connaissez, pour verrouiller ces paramètres. De plus, vous recevez une alerte dès que votre enfant ajoute ou bloque un contact.

Certaines fonctionnalités « sociales » sont inaccessibles aux moins de 13 ans pour limiter l'exposition : Meta AI, les statuts, les chaînes et les messages éphémères sont désactivés. Enfin, les images envoyées par des inconnus sont floutées par défaut. Le déploiement est progressif et sera disponible en France dans les prochaines semaines.

Si vous décidez d'activer cette fonction, gardez en tête ce point essentiel : les pare-feu technologiques ne remplacent jamais votre accompagnement. Ce qui protège durablement un enfant en ligne, c'est moins

l'outil que vous activez que la relation que vous entretenez avec lui autour de ses usages. Un enfant motivé trouvera toujours un moyen de contourner une restriction !

### 3 réflexes pour en faire un vrai outil éducatif

- **Expliquez le "Pourquoi" :** La supervision fonctionne mieux quand elle est nommée. Présentez-la non comme une surveillance, mais comme un cadre rassurant : « On commence ensemble pour apprendre les bons réflexes. »

- **Ouvrez la conversation.** L'installation de type de paramètre est l'occasion parfaite pour parler de ses usages numériques en général : avec qui il souhaite échanger, ce qu'il aime partager, s'il a déjà reçu un message qui l'a mis mal à l'aise... Ces conversations sont souvent plus précieuses que



**Point essentiel à garder en tête : les pare-feu technologiques ne remplacent jamais l'accompagnement parental !**

n'importe quel paramètre.

- **Faites évoluer le cadre avec lui.** À mesure que votre enfant gagne en maturité, ajustez les réglages. La supervision d'aujourd'hui doit préparer l'autonomie de demain.

## L'OPEN, en quelques mots

L'Observatoire de la Parentalité et de l'Éducation Numérique ([www.open-asso.org](http://www.open-asso.org)) est la première association 100 % mobilisée autour de l'accompagnement des parents et des professionnels sur les sujets de parentalité et d'éducation numérique... Pour vous réconcilier avec les écrans !

L'OPEN propose notamment des interventions et formations dédiées aux parents et professionnels partout en France pour vous aidez à décrypter les pratiques des jeunes dans les espaces numériques. Alors n'hésitez plus et venez échanger avec nos experts : <https://www.open-asso.org/prevention-formation/>

# L'école à l'ère de l'IA

**L'**école à l'ère de l'IA : les défis et les enjeux sont immenses ! Les jeunes utilisent aujourd'hui massivement l'intelligence artificielle dans leurs pratiques quotidiennes, et en particulier dans le cadre de leurs apprentissages scolaires. Selon un rapport du Sénat, 9 lycéens de seconde sur 10 ont déjà utilisé l'IA générative pour s'aider à faire leurs devoirs ! Ce recours quasi généralisé des élèves à l'intelligence artificielle impacte nécessairement le fonctionnement de l'école. Pour répondre aux nombreux questionnements que soulève la place prise aujourd'hui par l'intelligence artificielle, l'institution scolaire a défini un « cadre d'usage de l'IA en éducation ». Objectif : tirer le meilleur parti des IA pour les apprentissages, en posant des règles (ce qui est autorisé, ce qui ne l'est pas), et accompagner les élèves vers un usage responsable de l'IA qui développe leur esprit critique.

Dans ce sens, les premières formations des élèves à l'IA sont mises en place. Depuis quelques semaines, ce sont en effet les élèves de 4<sup>e</sup>, de seconde et de première année de CAP qui expérimentent des « parcours apprenants IA ». Buts recherchés : comprendre le fonctionnement de l'IA et l'utiliser de façon « éclairée et efficace ».

« Pour moi, l'IA c'est devenu un réflexe, presque comme d'aller sur Google avant. Je m'en sers surtout pour les devoirs, comme beaucoup dans ma classe. Par exemple, la semaine dernière, je devais faire une fiche de lecture en français, j'ai demandé à ChatGPT de me donner des idées de plan pour la rédiger. Ça m'aide aussi pour l'anglais : quand je ne comprends pas une tournure de phrase, je lui demande de m'expliquer ou de corriger mes fautes en m'expliquant pourquoi c'est faux. C'est super efficace, c'est simple et rapide, on a l'impression que l'IA sait tout ! ». Alexiane, 14 ans, élève de 3<sup>e</sup> dans un collège de Touraine, ne tarit pas d'éloges sur l'IA ; un enthousiasme partagé par la plupart de ses camarades, qui sont aujourd'hui massivement des utilisateurs quotidiens de l'intelligence artificielle.

### Des questions et des inquiétudes

D'après le Baromètre du numérique, publié en février 2026 par le Crédoc, centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie, 68 % des 12-17 ans

ont recours à l'IA pour leurs devoirs ! Une véritable révolution, qui soulève autant de questions que d'inquiétudes. En effet, l'IA



## L'IA, NOUVELLE SOURCE D'INFORMATION DES JEUNES

Selon une enquête de l'Association e-Enfance, réalisée janvier 2026 auprès d'adolescents de 11 à 18 ans, 56 % des adolescents déclarent faire confiance aux informations fournies par des intelligences artificielles génératives. Autre résultat qui interroge, 40 % reconnaissent remettre rarement, voire jamais, en cause une information provenant d'une IA. Des chiffres significatifs qui montrent l'importance de développer l'esprit critique et le recul nécessaire que les élèves doivent adopter face aux informations délivrées par l'intelligence artificielle générative, comme ChatGPT ou Gemini, pour les plus utilisées. C'est d'ailleurs l'un des objectifs des nouveaux parcours d'apprentissage à l'IA mis en place depuis quelques semaines (lire page 9).

générative, comme ChatGPT ou Gemini pour les plus connues, n'est pas infaillible – loin de là ! –, et, de surcroît, utiliser l'IA

nécessairement un impact sur la construction cognitive et le rapport à l'acquisition des connaissances – même s'il

## MIA seconde, les premiers pas de l'IA à l'école

C'est dans le cadre du « choc des savoirs » mené par l'ancien ministre de l'Education nationale, Gabriel Attal, que l'IA a été intégrée dans les apprentissages des élèves, en l'occurrence les lycéens de seconde. Généralisé depuis la rentrée, **M.I.A. (modules interactifs adaptatifs) Seconde** est un service de remédiation et d'approfondissement en français et en mathématiques dédié aux élèves de seconde – plus de 20 000 exercices sont disponibles. A noter toutefois, cette ressource numérique, issue de l'IA adaptative (différente des IA génératives comme ChatGPT), est proposée aux enseignants et aux élèves, qui sont donc libres de l'utiliser ou non.

En pratique, grâce à un algorithme d'IA adaptative, les parcours s'ajustent automatiquement : les contenus proposés évoluent en fonction de la progression de chaque élève ; en d'autres termes, comme le signifie l'adjectif « adaptatif », le programme analyse les réussites et les erreurs en temps réel, et s'adapte pour proposer ensuite des exercices de plus en plus ciblés.

Avantage de MIA seconde, il peut être utilisé en classe mais aussi à la maison, via l'ENT (Espace Numérique de Travail) de l'élève ; l'application est également accessible via une application mobile.

## Mode d'emploi des nouveaux parcours apprenants IA

Depuis quelques semaines, comme le prévoyait la circulaire de rentrée 2025-2026, des parcours Pix spécifiques pour former à l'intelligence artificielle les élèves de 4<sup>e</sup>, de 2<sup>de</sup> et de 1<sup>re</sup> année de CAP sont mis en place. Un enseignement obligatoire, mais « progressivement » ! En effet, la mise en ligne effective de ces parcours a pris un peu de retard (Pix et l'Education nationale – EN – sont deux entités différentes, Pix étant chargé de la partie technique, l'EN des validations) ; conséquence, comme le précise la note de service du 23 janvier dernier : « la mise en œuvre de cette obligation par les établissements scolaires est organisée de manière progressive sur les années scolaires 2025-2026 et 2026-2027 ».

### QUEL CONTENU ?

D'une durée comprise entre 30 et 45 minutes chacun, selon le niveau de chaque élève, ces nouveaux parcours apprenants sont composés :

- d'un diagnostic préalable de connaissances et de compétences en IA ;
- puis d'un programme personnalisé de modules de micro-formation, proposé à tous les élèves en fonction de leurs réponses aux épreuves. Il s'agit de courts modules interactifs centrés sur les savoirs (grands types d'apprentissage des IA, principe de fonctionnement...), les savoir-faire (bases du « prompting », ce que l'on appelle les requêtes, les questions ou demandes que l'on formule au



### CE QU'ILS VONT APPRENDRE...

Avec ces parcours apprenants en IA, les élèves vont découvrir, en d'autres, que :

- « L'objectif d'une IA générative est de répondre aux demandes d'un utilisateur, pas de dire la vérité ».
- « Une IA générative peut faire des erreurs, par exemple présenter comme vraies des informations inventées ; on appelle cela une hallucination ».
- « Les personnes qui conçoivent les IA génératives essaient de réduire les erreurs. Mais il n'existe pas de moyen technique pour empêcher complètement ces erreurs ».
- « Face à ces erreurs, difficiles à détecter, c'est à l'utilisateur de faire preuve d'esprit critique et de croiser les sources ».

logiciel d'IA), et, enfin, la compréhension des enjeux des IA (limites et biais).

Les élèves suivent ces parcours en classe, sous la surveillance de leur enseignant.

Notons enfin que les nouveaux parcours apprenants en IA (4<sup>e</sup>, seconde et CAP) ne donnent lieu ni à une attestation ni à une certification.

est encore difficile aujourd'hui d'en mesurer précisément les conséquences.

Il n'en reste pas moins que, par la force des choses, face à cette nouvelle réalité, l'Ecole ne peut se tenir à l'écart de cette « révolution de l'IA ». L'irruption de l'IA dans les pratiques d'apprentissage des élèves interroge en effet l'institution scolaire. Celle-ci a un devoir d'encadrement et de formation concernant cette nouvelle technologie, qui percute son rôle et son fonctionnement. Comment évaluer les élèves quand ceux-ci utilisent l'IA pour faire leurs devoirs ? Comment l'IA peut-

elle – ou doit-elle – aider les enseignants dans leurs pratiques ?

### Un « cadre d'usage » est posé

Devant tous ces enjeux, déjà d'actualité, l'Education nationale a produit en juin dernier un vade-mecum : « L'IA en éducation, cadre d'usage ». En partant d'un constat : « Les IA viennent interroger certains repères essentiels de l'École comme la place des devoirs (potentiellement réalisés par des IA), leur prise en compte dans l'évaluation d'un élève (pouvant influencer sur son orientation) et le rapport à l'acquisition

de connaissances (face à des IA paraissant omniscientes). »

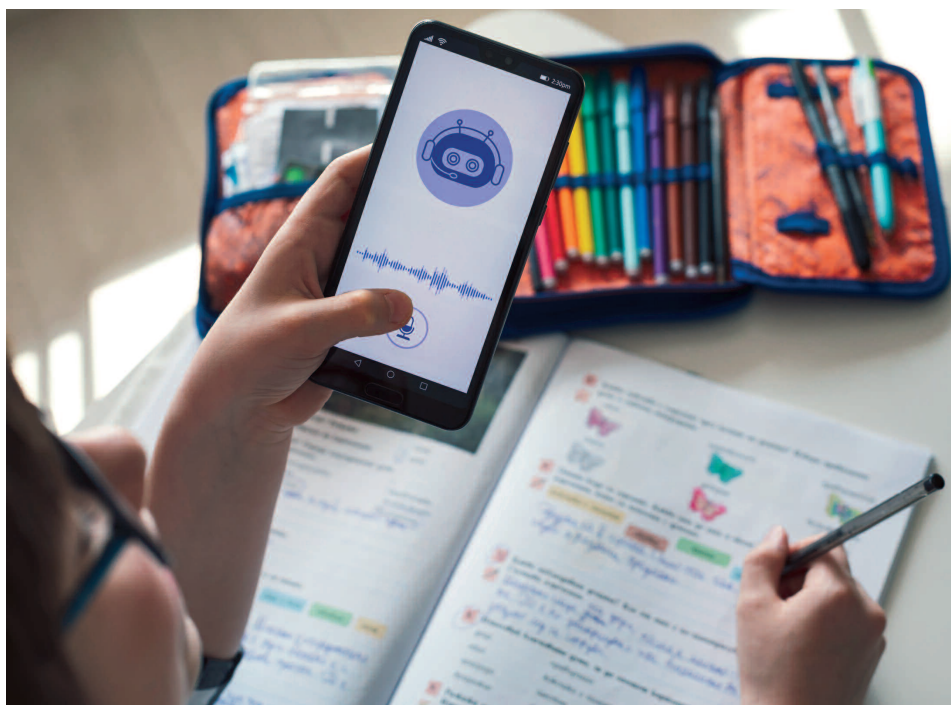
Ce « cadre d'usage de l'IA en éducation » explicite l'utilisation – ou non – de l'intelligence artificielle dans le cadre scolaire, suivant une ligne directrice clairement définie : « Dans le cadre pédagogique, l'usage de l'IA, en assistance et non en substitution des apprentissages et de l'effort intellectuel, doit être encadré et accompagné par l'enseignant » ; avec des modalités d'application déclinées suivant le niveau des élèves. Ainsi :

- au premier degré, les élèves sont sensi-

## IA génératives et évaluation : nouvelle équation ?

C'est l'un des sujets brûlants soulevés par l'utilisation de l'intelligence artificielle par les élèves : comment prendre désormais en compte les devoirs « faits à la maison » ? Le « cadre d'usage de l'IA en éducation » publié par l'Education nationale ne nie pas cet état de fait : « Chaque établissement doit prendre en compte la réalité des usages des IA par les élèves » est-il explicitement demandé. En conséquence, les enseignants doivent adapter leurs pratiques.

Ainsi, au primaire, en matière de devoirs et d'évaluation, le raisonnement et la résolution de problèmes doivent prévaloir. De manière générale, « l'utilisation d'une intelligence artificielle générative pour réaliser tout ou partie d'un devoir scolaire, sans autorisation explicite de l'enseignant et sans



Aujourd'hui, beaucoup d'élèves utilisent l'IA pour leurs devoirs – et cela questionne légitimement sur leur évaluation. Mais, on ne doit pas occulter que, depuis longtemps, les élèves peuvent aussi s'appuyer sur une aide pour les faire : famille, amis, bibliothèques, internet...

qu'elle soit suivie d'un travail personnel d'appropriation à partir des contenus produits, constitue une fraude. »

A noter, pour démasquer d'éventuelle fraudes commises par les élèves, les enseignants devront faire sans les logiciels de détection de contenus générés par l'IA, qui ne sont pas recommandés, « car ils pourraient pénaliser à tort un élève » en raison de leur manque de fiabilité.

bilisés aux connaissances de base sur les IA, mais **sans manipuler directement des services d'IA générative**.

- L'utilisation pédagogique des IA génératives par les élèves, encadrée, expliquée et accompagnée par l'enseignant, est autorisée en classe à **partir de la 4<sup>e</sup>** en lien avec les objectifs des programmes scolaires et du CRCN (lire en encadré page 11).

- Au lycée, les élèves peuvent les **utiliser de manière autonome** dans un cadre d'apprentissage et de formation explicitement défini par l'enseignant.

### Former les élèves à un bon usage de l'IA

Tout au long de leur scolarité, du primaire au lycée, les élèves reçoivent un enseignement qui doit les conduire à maîtriser progressivement les outils numériques (lire en encadré page 11). Tous ces apprentissages, dans le second degré, s'appuient sur la plateforme Pix, qui conçoit

les référentiels de compétences numériques.

Ces formations sont donc aujourd'hui enrichies par des modules spécifiques dédiés à l'intelligence artificielle. Les élèves en 4<sup>e</sup>, 2<sup>nd</sup>e des voies générales, technologiques et professionnelles, et en première année de CAP sont les premiers à

en bénéficier (lire notre zoom page 9). Une formation destinée à construire « une culture numérique critique et responsable chez les élèves », en leur apportant les connaissances nécessaires pour « comprendre le fonctionnement de l'IA (en particulier générative), ses usages, ses limites, ses biais et ses impacts ».

## L'IA, UN OUTIL DÉSORMAIS AUTORISÉ POUR LES ENSEIGNANTS

L'intelligence artificielle transforme l'apprentissage, mais également les pratiques des enseignants ! Le « cadre d'usage de l'IA en éducation » consacre son utilisation possible par les enseignants, que ce soit pour les aider à préparer leurs cours, évaluer leurs élèves, corriger leurs devoirs. Le vade-mecum indique que l'enseignant peut utiliser « des IA accessibles au grand public, sous sa responsabilité sachant que, comme toute donnée ou information utilisée à des fins d'enseignement, les productions générées par l'IA doivent être vérifiées et croisées avec d'autres sources ».

Comme le précise utilement Canopé, le réseau de formation des enseignants, dans son guide consacré à l'usage de l'IA en éducation, « Il n'y a pas d'injonction à utiliser les IA génératives. Chaque enseignant est libre d'estimer si ces outils constituent ou non une plus-value pour ses approches pédagogiques et didactiques ».

## Former les élèves aux compétences numériques

Du primaire au lycée, les modalités de formation, d'évaluation et de certification des compétences numériques des élèves viennent d'être redéfinies (Bulletin officiel du 5 février 2026), prenant notamment en compte les nouvelles formations à l'IA (lire l'encadré « Mode d'emploi des nouveaux parcours apprenants IA », page 9).

### ENSEIGNEMENT PROGRESSIF

Au primaire, l'objectif est de donner aux élèves des repères pour comprendre le fonctionnement et l'utilité du numérique, et commencer à l'utiliser de manière adaptée et sécurisée. Les activités des élèves sont toujours encadrées et accompagnées par les enseignants.

Les niveaux de maîtrise des compétences numériques, atteints par les élèves en classe de CM2 et en classe de 6<sup>e</sup>, sont obligatoirement inscrits dans le dernier bilan périodique du livret scolaire « afin de permettre un suivi de la progression des élèves et d'informer les élèves et les parents du niveau atteint ».

### ATTESTATION EN 6<sup>E</sup>

Tous les élèves de 6<sup>e</sup> passent obligatoirement les parcours Pix de « sensibilisation au numérique », en vue de la délivrance d'une attestation. Ces parcours sont notamment centrés sur les thématiques de la protection et de la sécurité avec des questions spécifiques sur le cyberharcèlement « afin de sensibiliser les élèves aux bons réflexes et aux bonnes pratiques numériques à adopter ».

A l'issue d'une évaluation, lorsque l'élève obtient au moins 50 % de réussite aux questions, une attestation est délivrée, et remise aux élèves à l'issue du conseil de classe du 3<sup>e</sup> trimestre.



### UN CADRE DE RÉFÉRENCE DES COMPÉTENCES NUMÉRIQUES (CRCN)

L'éducation au numérique se base sur le Cadre de référence des compétences numériques (CRCN), organisé en cinq domaines et seize compétences qui sont évaluées tous les ans dans le cadre du programme de chaque enseignement et qui font l'objet d'une certification en 3<sup>e</sup> et en terminale (lire ci-dessous).

Les cinq domaines du CRCN sont : information et données ; communication et collaboration ; création de contenus ; protection et sécurité ; et environnement numérique. Huit niveaux dans chacune des seize compétences sont définis. Le niveau global attendu des élèves en 3<sup>e</sup> est un niveau 3 (Indépendant 1), en terminale un niveau 4 (Indépendant 2).

### CERTIFICATIONS À LA FIN DU COLLÈGE ET DU LYCÉE

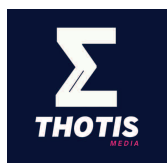
Au cours de leur scolarité secondaire, les élèves sont ensuite évalués à deux reprises : une épreuve de certification Pix du niveau de maîtrise des compétences numériques est ainsi organisée en 3<sup>e</sup> et enfin en terminale.

Ces tests, d'une durée totale de deux heures, sont composés d'un nombre fixe de trente-deux questions qui couvrent l'ensemble des seize compétences du CRCN

A savoir : l'obtention (ou non) de la certification est sans incidence sur l'obtention du diplôme national du brevet.

# Examens, orientation : les partenaires PEEP à vos côtés !

## THOTIS



La PEEP a noué un partenariat avec [Thotis](#), référence pour l'orientation et la vie étudiante. Thotis est un média gratuit et digital dont l'objectif est d'aider les jeunes dans leurs choix d'orientation, du lycée à l'insertion professionnelle.

Sur la plateforme [thotismedia.com](#) ou les réseaux sociaux (Instagram, Tiktok & Youtube), retrouvez des contenus, des conseils, des témoignages et des immersions vidéos pour vous aider à faire le bon choix d'orientation :

- Sur Thotis Post Bac, faites les bons choix au lycée !
- Sur Thotis Master, choisissez la poursuite d'études faites pour vous.
- Sur Thotis Métiers, trouvez le métier et le secteur de votre rêve.

Et découvrez **Thotis IA**, une application gratuite qui accompagner les jeunes dans toutes leurs démarches d'orientation.



## WEEK-END BAC



[Week-end Bac](#), partenaire de la Fédération PEEP, propose des stages de préparation au Brevet, à l'entrée au lycée et au Bac. Organisées sur une demi-journée ou deux le week-end, en présentiel ou en visioconférence, ces séances permettent d'intégrer les notions majeures de chaque matière (philosophie, français, mathématiques, physique, histoire-géographie, économie, anglais) tout en respectant les programmes officiels de l'Education nationale. Outre ces approches aux effets indispensables à l'estime de soi et à la réussite, les élèves repartent avec

un « kit » pratique qui regroupe conseils méthodologiques, révisions des essentiels, et un support pédagogique sous la forme d'un livret élaboré par les professeurs, professionnels de l'enseignement.

De nombreuses associations PEEP plébiscitent depuis des années les services de WeekendBac, dont l'efficacité a été avérée.

En partenariat avec Week-end Bac, les associations PEEP peuvent proposer à leurs adhérents ces stages, à prix réduits.

## STUDYRAMA



Dans le cadre de son partenariat avec [Studyràma](#), la PEEP propose à ses adhérents une réduction de 30% sur les tarifs de tous les ouvrages pédagogiques présentés sur le site de sa librairie.

Pour bénéficier de cette remise, entrez le code : PEEP25 dans le panier au moment de la commande. (Code valable jusqu'au 30 juin 2026). Attention ! Les -30% ne s'appliquent pas sur les ouvrages hors catégorie pédagogique. Vérifiez dans votre panier avant de passer la commande que votre sélection est bien éligible à réduction.

Rendez-vous sur <https://librairie.studyràma.com/>.